

Publié le 21 octobre 2011

Trophées des Epl : Le palmarès dévoilé à Tours

Les Trophées des Entreprises publiques locales ont été remis à Tours, le 20 octobre, à l'occasion du Congrès des Epl en présence de Maurice Leroy, ministre de la Ville. Les lauréats sont la Sem Volcans (63), la Siemp (75) et la Semitag (38). Une mention a été décernée à la Sagemor (56).



Le suspense durait depuis plusieurs semaines. Les lauréats des Trophées des Epl ont été dévoilés, jeudi 20 octobre, au cours d'une cérémonie officielle organisée dans le cadre du Congrès de Tours. Après la présélection de neuf Epl le 15 juin dernier, le jury* s'était réuni le 15 septembre au siège de la Fédération des Epl, à Paris, pour auditionner les nominés et désigner les lauréats. « Les dossiers étaient de qualité et le choix a été difficile », commente Guy Geoffroy, président du jury, président des Ecomaires, et député-maire de Combs-la-Ville (77). Parmi les critères retenus : la présentation orale, la prise en compte du développement durable, l'innovation (technique ou non), la pertinence économique, et la valeur ajoutée de l'Epl au succès de l'action. Le vote du jury, en fin de journée, a été pondéré à hauteur de 30 % par le choix des internautes. La Sem Volcans (63), la Siemp (75) et la Semitag (38) l'ont emporté et une mention a été décernée à la Sagemor (56). Dans la catégorie « Développement des territoires », la Sem Volcans l'a emporté pour le développement de Vulcania et la dynamique économique générée par le parc en Auvergne. Les trois-quarts des visiteurs du site viennent en effet de l'extérieur de la région, malgré l'éloignement de gros réservoirs de population. « Ce projet n'était pas gagné d'avance dans un territoire enclavé, note Nicolas Lefebvre, représentant du jury, chargé de remettre les Trophées avec Jean-Léonce Dupont, nouveau président de la Fédération des Epl, en présence de Maurice Leroy, ministre de la Ville. Le pari a été judicieusement relevé par une Sem audacieuse ». Des projets performants Dans la même catégorie, la Sagemor a également été remarquée par le jury, décrochant une mention. « La Sem a su développer la solidarité entre les ports, utiliser les innovations technologiques pour optimiser la gestion des places de bateau dans le Morbihan et éviter la construction d'un nouveau port, tout en satisfaisant les usagers », ont fait remarquer les membres du jury. La Siemp a été choisie dans la catégorie « Habitat et renouvellement urbain » avec l'aménagement du quartier Fréquel Fontarabie à Paris. « La concertation remarquable, qui a été menée avec les habitants, a aidé à revitaliser ce secteur gagné par l'insalubrité », commente Nicolas Lefebvre. Sans céder aux pressions immobilières, le quartier a conservé sa faible densité et toute sa diversité, avec une nouvelle dimension de développement durable. Enfin, la Semitag est la lauréate de la catégorie « Services au public ». « La Sem a eu le courage de lancer une politique tarifaire originale, en passant d'une logique de statut des usagers à une logique de revenu, analyse le représentant du jury. C'est un exemple de solidarité entre les usagers qu'il a fallu convaincre en mettant en œuvre une volonté politique ».* Composition du jury Président : Guy Geoffroy, président des Ecomaires, député-maire de Combs-la-Ville (77) Membres : Sarah Abric, chargée de mission à l'AMGVF - Jacky Benhamou, DGS de Fleury-les-Aubrais, représentant le SNDGCT - Emmanuel Bertrand, directeur de la Maison du tourisme du Golfe de St-Tropez, Epl lauréate en 2010 - Patrick Cros, journaliste (agence Naja Presse), spécialiste des Epl - Olivier Dantziger, directeur de l'aménagement et des grands projets, BNP Paribas Immobilier - Claudine Farrugia-Tayar, journaliste, chef de service à La Gazette des



communes - Nicolas Lefebvre, président de la Commission communication de la FedEpl, directeur général de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel - Stéphanie Renault, responsable marchés des collectivités, Crédit Agricole SA